
POLITIQUE

En vigueur le : 24 février 2021

Domaine : **PROGRAMMES ET SERVICES À L'ÉLÈVE**

Révisée le :24 février 2021

LES PROGRAMMES DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL

ÉNONCÉ

Le Conseil scolaire catholique MonAvenir (Csc MonAvenir) reconnaît l'importance d'offrir des programmes du Baccalauréat International (IB).

Les écoles du monde de l'IB du Csc MonAvenir offrent quatre programmes :

1. le Programme primaire (PP);
2. le Programme d'éducation intermédiaire (PÉI);
3. le Programme du diplôme (DP);
4. le Programme à orientation professionnelle (POP).

BUT

Le Csc MonAvenir s'engage à offrir une variété de programmes, afin de répondre aux besoins des élèves et des communautés scolaires. Les programmes de l'IB encouragent à la fois la réussite scolaire et personnelle, en stimulant les élèves afin qu'ils excellent tant dans leurs études que sur le plan personnel. De plus, le perfectionnement professionnel de l'IB propose des expériences transformatrices aux membres du personnel des écoles, afin qu'ils puissent en faire de même avec leurs élèves.

À PRESCRIRE

Que le Conseil s'engage à :

1. soutenir les demandes des communautés scolaires qui souhaitent qu'un programme de l'IB soit offert aux élèves;
2. maintenir une politique d'admission ouverte sans critères, afin de promouvoir l'accès de tous les élèves aux programmes ;
3. arrimer les exigences des programmes IB avec le curriculum de l'Ontario et les politiques ministérielles tel que *Faire croître le succès* ;
4. définir les appuis financiers pour soutenir la mise en oeuvre des programmes ;
5. assurer le développement professionnel du personnel enseignant selon les exigences de l'IB.

Il incombe à la direction de l'éducation d'émettre une directive administrative relative aux programmes et services à l'élève pour assurer le fonctionnement des programmes IB, soit le Programme du primaire, le Programme d'éducation intermédiaire, le Programme à orientation professionnelle et le Programme du diplôme au palier secondaire.